

## Pétitions

● (1230)

[Français]

**M. Pinard:** Madame le Président, en vertu du Règlement, les pétitions peuvent être présentées verbalement ou être déposées au Bureau de la Chambre. Il est sûr que, en ce qui a trait aux députés qui veulent faire perdre le temps de la Chambre, ils peuvent les déposer, ils peuvent les présenter verbalement.

Maintenant, le député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish) était en train de présenter une autre pétition, et vous l'avez interrompu pour expliquer que vous n'alliez pas permettre à des députés de présenter des pétitions distinctement sans le faire du même souffle, et que c'était là une décision que vous aviez rendue. Le député de The Battlefords-Meadow Lake s'est levé pour essayer de critiquer cette décision, et il n'a pas eu la parole deux secondes pour pouvoir le faire. Par contre, le député de Yukon (M. Nielsen), lui, se lève et la Présidence lui donne la parole pendant deux minutes pour critiquer la même décision. Je me demande donc à quel titre le député de Yukon est plus égal que celui de The Battlefords-Meadow Lake. Depuis des semaines, à la Chambre, du temps est gaspillé parce que, étant donné qu'il crie plus fort que les autres, le député de Yukon semble jouir d'un statut spécial pour expliquer des arguments. Alors, je demande qu'il ne soit pas plus égal que les autres. Lorsque vous rendez une décision, cette dernière vaut pour tous les députés, y inclus le député de Yukon, et si vous n'avez pas laissé le député de The Battlefords-Meadow Lake s'exprimer pour critiquer votre décision, je pense que le député de Yukon n'avait pas droit aux deux minutes qu'il a eues.

**Mme le Président:** Je voudrais rappeler à l'honorable ministre qu'il me semble que, dans le cas du député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish), évidemment, il s'opposait à une procédure que je lui suggérais pour accélérer le processus de la présentation des pétitions. Alors il s'est mis aussi à relire exactement ce que je lui avais demandé de ne pas relire. Voilà pourquoi j'ai été un peu sévère avec lui.

Quant au député de Yukon (M. Nielsen), il était tout à fait justifié d'invoquer le Règlement. Je l'ai entendu comme je devais le faire. Il a critiqué une décision! Bon, je ne sais pas s'il critiquait. En tout cas, il a ménagé la Présidence. Il avait l'air tout simplement de donner son interprétation du Règlement, et je ne suis pas en désaccord avec l'honorable député de Yukon en ce sens que lui aussi croit que j'avais raison de vouloir accélérer le processus. Il me donne raison là-dessus. Où je ne lui donne pas tout à fait raison, c'est là où il argumente de ce que des citoyens ont le droit de présenter des pétitions de façon distincte. Il a l'air de dire que, si je demande à un député de présenter toutes ses pétitions au moment où il a la parole, ses pétitions ne sont plus présentées de façon distincte. Or elles sont distinctes, puisque toutes les pétitions sont distinctes et que le député en cause peut les lire les unes à la suite des autres. Alors l'argument de l'honorable député de Yukon ne vaut pas.

Je dois également rappeler à la Chambre, comme l'a fait le président du Conseil privé (M. Pinard), que si le Président estime que trop de temps est consacré à la présentation des

pétitions, la Présidence a quand même la discrétion de demander aux députés de déposer leurs pétitions sur le Bureau de la Chambre au lieu de les lire à la Chambre.

**M. Pinard:** Absolument!

**Mme le Président:** Cela est permis. C'est dans notre pratique, mais le Président a quand même un pouvoir discrétionnaire à cet effet-là. Je demande donc aux députés d'accélérer le processus de manière que nous puissions procéder aux autres affaires de la Chambre, et ne pas consacrer trop de temps aux pétitions. Il est clair pour quiconque suit les délibérations du Parlement que lorsque les députés, certains jours, tout à coup nous arrivent avec toute une volée de pétitions, il y a quand même là quelque chose d'extraordinaire, et la Présidence n'est pas aveugle. Elle s'aperçoit que, certaines fois, la présentation des pétitions certains jours a l'air d'être utilisée pour retarder les travaux de la Chambre. Toute chose est légitime jusqu'à un certain point. Voilà pourquoi le pouvoir discrétionnaire de la Présidence existe.

L'honorable député de The Battlefords-Meadow Lake a la parole.

[Traduction]

**M. Anguish:** Madame le Président, j'invoque aussi le Règlement à ce sujet. Le problème, c'est qu'à la Chambre...

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député veut-il invoquer le Règlement ou lire sa pétition?

**M. Anguish:** Invoquer le Règlement, madame le Président.

**Mme le Président:** Le rappel au Règlement est terminé. J'ai fait mes observations. L'affaire est close. Si le député veut lire sa pétition, je lui ai accordé la parole à cette fin. S'il veut invoquer le Règlement à un autre sujet, je lui accorderai aussi la parole.

**M. Prud'homme:** Lisez seulement votre pétition.

M. ANGUISH—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Madame le Président, la deuxième des nombreuses pétitions que j'ai à présenter aujourd'hui a pour objet de demander à la Chambre des communes de porter remède au grief que les pétitionnaires ont présenté. Ceux-ci demandent d'abord que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, le tarif statutaire, soit maintenu et que les chemins de fer de tout le Canada soient améliorés et transformés en un réseau de transport moderne et efficace. Le tarif de transport du Pas du Nid-de-Corbeau ne devrait être modifié en aucune circonstance, et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. ANGUISH—ON DEMANDE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI C-678

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Monsieur le Président, la pétition suivante que je voudrais présenter aujourd'hui à la Chambre des communes est signée par quelque soixante citoyens de Brockville, en Ontario, qui demandent tous au Parlement de débattre et d'adopter le projet de loi d'initiative privée inscrit à mon nom, soit le projet de loi C-678, tendant à déclarer le Canada zone sans armes nucléaires.